

MAIRIE DE SAINT SAUVEUR

St Sauveur, le 6 décembre 2022

HORAIRE MODIFIÉ

AVIS

La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu le :

**Mardi 13 décembre 2022 à 20h00
EN MAIRIE**

L'ordre du jour sera le suivant :

- ✓ Approbation du procès-verbal de la dernière séance
- ✓ Adhésion au SEZEO pour la compétence optionnelle éclairage public
- ✓ Agglomération de la région de Compiègne et de la basse automne
 - groupement de commandes pour l'acquisition de fournitures administratives
 - Rapport d'observations chambre régionale des comptes - gestion ARC 2017 et suivants
- ✓ Gestion du périscolaire et cantine : subvention 2023
- ✓ Décisions modificatives en section d'investissement :
 - acquisition ordinateurs école
 - remboursement taxe d'aménagement
- ✓ Remboursement location salle des fêtes
- ✓ Médiathèque : déclassement de documents
- ✓ Centre de gestion : dispositif de signalement
- ✓ Réserve communale de sécurité civile

Le Maire : Claude Lebon

